COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

No 6-2019 - Séance du 18 février 2019 - Orale

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Les jeux olympiques de la jeunesse 2020 se dérouleront en Suisse, et en Suisse romande notamment.

Une cérémonie d'ouverture se déroulera le jeudi 19 septembre 2019, à Lausanne, au stade Pierre de Coubertin.

Chaque commune est sollicitée afin de prendre possession d'un drapeau officiel et créer aussi une fresque géante, avec les drapeaux de toutes les communes vaudoises, représentées par deux élèves entre 12 et 14 ans.

La désignation des deux élèves st-légerins a été gérée par l'établissement primaire et secondaire de Blonay-St-Légier.

Il s'agit de :

Mme Leila Abetel, née en 2004 et

M. Robin Corthésy, né en 2005

Ils seront accompagnés, pour cette partie officielle, par le syndic soussigné.

Je vous remercie de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

A. Bovay — J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 11 février 2019

M. le syndic, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal